

Introduction au référencement Mon espace santé

Avec Mon espace santé, le patient est plus que jamais acteur de sa santé. Lancé en janvier 2022, ce nouveau service public permet à chacun de stocker et de partager ses données comme ses documents de santé en toute sécurité, pour être mieux soigné.

De quoi parle-t-on lorsque que l'on parle de « **Référencement Mon espace santé** » ?

Depuis le mois d'octobre 2022, Mon espace santé propose un **catalogue d'applications** tierces référencées. Les éditeurs doivent s'engager à respecter les critères fixés par la Doctrine Technique du Numérique en Santé dans **leurs solutions référencées**.

Trois enjeux clés pour votre service numérique :

- Garantir la confiance, grâce aux exigences de sécurité, d'éthique, d'interopérabilité et du RGPD ;
- Bénéficier d'une grande visibilité auprès des citoyens au sein de Mon espace santé ;
- Echanger des données entre Mon espace santé et votre service, sous réserve du consentement de l'utilisateur.

Quelles sont les ressources mises à disposition pour vous aider à monter en compétences sur le sujet ?

- Comprendre Mon Espace Santé – [Présentation générale](#)
- [Le référencement Mon Espace Santé en détails](#)
- [Portail éditeurs Mon Espace Santé](#) et le [Guide de référencement](#) – GIE SESAM-Vitale
- Référencement MES, mon service est-il concerné ? – [Mon Parcours Guidé – G NIUS](#)
- Évaluez la maturité de vos produits pour les faire référencer au catalogue de services Mon espace santé – [Plateforme Convergence](#)
- Référencement MES avec échanges de données – [Concertations API FHIR](#)



Les bonnes pratiques

- Consulter le **parcours guidé** pour vérifier si vous êtes concerné par le dispositif de référencement et prendre connaissance de toutes les étapes de la démarche
- Identifier la **typologie** de référencement **adaptée** à vos cas d'usages (avec ou sans échange de données)
- Anticiper la **mise en conformité** de votre service en renseignant les questionnaires dédiés sur [Convergence](#)
- Consulter le [guide pas à pas de remplissage](#) de Convergence pour les applications candidates
- Déposer votre **formulaire préalable** au référencement auprès du [GIE SESAM-Vitale](#)
- Tester vos **API** sur l'environnement éditeur de Mon espace santé

Les points de vigilance

- S'assurer que les personnes renseignant les questionnaires ont une **bonne connaissance de la doctrine du numérique en santé** avant de se lancer dans la complétion
- Maîtriser le **niveau de rigueur** demandé par la doctrine en termes de qualité de service
- Anticiper le **temps de complétion**, notamment sur le calcul de l'écoscore, et de traitement des dossiers
- Anticiper la **disponibilité des équipes techniques** afin de tester les échanges de données sur les environnements (pour les applications échangeant des données avec Mon espace santé)